



# RINGUETTE ST-HYACINTHE

---

ASSOCIATION RINGUETTE SAINT-HYACINTHE

**COMMENT TRAITER UNE PLAINTÉ**

© 2016 – Association de Ringuette de Saint-Hyacinthe

**MARCHE À SUIVRE POUR LA RÉCEPTION D'UNE PLAINTÉ :**

1. Remplir le formulaire de plainte concernant un fait survenu il y a moins d'un mois; le formulaire se trouve sur le site internet : [www.ringuettesthyacinthe.com](http://www.ringuettesthyacinthe.com)
2. Envoyer le formulaire par courriel au vice-président Sylvain Dubé ainsi qu'à la secrétaire Nadine Messier, leurs courriels se retrouvent également sur notre site internet.
3. Création d'un sous-comité (2-3 membres du conseil d'administration). Nous nous assurerons qu'aucun conflit d'intérêt puisse avoir lieu.
4. Prise d'information par le sous-comité, recueillera la version des faits auprès des personnes impliquées et/ou témoins.
  - Les rencontres seront d'une durée maximum d'une heure et se dérouleront à l'aréna
5. Discussion entre les membres du sous-comité:
  - Recommandations
6. Décision au conseil d'administration.
7. Rencontre finale pour expliquer la décision avec la lettre explicative à faire signer.
8. Le processus sera fait dans un délai raisonnable selon la situation.